

Le petit TRONCY

17

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE SAINT BONNET LE TRONCY – juillet 2022



Sommaire du numéro 16

Le mot du Maire	Page 2
Actualités	Page 3
La vie des associations	Pages 4 - 8
La météo à St Bonnet le Troncy	Page 9
Comptes rendus des conseils municipaux	Page 10- 13
Déchets	Page 14
Divers - Agenda - Infos pratiques - Etat civil	Page 15 - 16

Cambry . Le Lacheron . Le bourg . Le Pilon . Le Suchet . Marchessy . Le Renard . Les Rivières . Le Gaillard . Echallier . Pizeroux . Le Janicot . La Craze



L'automne prochain, les 2 chantiers initiés par le conseil municipal devraient démarrer. A savoir :

1. La transformation du musée en commerce multiservices.

Après plusieurs rencontres entre les membres de la commission musée et l'architecte, nous sommes enfin arrivés à un projet bien ficelé. Cela n'a pas été facile. Entre les avis des uns et des autres, les propositions de l'architecte, la réglementation et les estimations de coût de l'opération, il nous aura fallu presque 9 mois pour se mettre d'accord.

Voyons un peu à quoi cela va ressembler. Bien sûr, mes explications paraîtront plus claires à ceux qui ont déjà visité l'intérieur du bâtiment.

A l'extérieur, le porche d'entrée sera maintenu. Les portails seront ajourés. Le cheminement jusqu'au bâtiment ne changera guère, il faudra juste mettre aux normes la pente du petit portail à l'entrée du musée et y ajouter une rambarde. Devant le bâtiment, la grande balustrade est supprimée et laissera place à des gradins qui descendront vers le préau et le jardin.

A l'intérieur, au rez-de-chaussée, la disposition des pièces ne change presque pas. En rentrant à droite (Salle Colin) vous trouverez le futur Bar. Derrière (Salle de l'Océanie) ce sera la cuisine qui s'agrandira vers le couloir. Depuis le couloir, sur la gauche (Salle des métiers), vous accéderez à la salle de restaurant qui pourra être divisée en 2 parties. De cette salle, il sera possible d'accéder à une terrasse donnant sur le jardin en remplacement du petit balcon actuel. Tout le rez-de-chaussée sera mis aux normes PMR.



Au bout du couloir, l'escalier restauré mènera au « gîte » qu'il sera possible de louer entièrement ou à la chambre. Trois chambres pouvant accueillir jusqu'à 9 personnes au total seront créées dans les pièces actuelles ainsi qu'un petit salon et une pièce à vivre contenant kitchenette à partager. Chaque chambre aura salle d'eau et WC.

Quant à la cave, elle accueillera la chaudière et son stock de granulés, la buanderie et les réserves du bar et restaurant. Bien sûr tout le bâtiment sera isolé aux normes afin de garantir des économies d'énergies. La commission musée a souhaité garder l'apparence actuelle du musée. C'est pourquoi le choix s'est porté sur une isolation intérieure afin de garder les façades en l'état. Juste quelques fenêtres seront transformées en portes-fenêtres afin de garantir les sorties de secours du bâtiment.

Ce projet est ambitieux pour une commune de notre taille et le coût des travaux initialement estimé à 340 000€ a pris 40% d'augmentation entre juin 2021 et mai 2022. Malgré les demandes de subventions et la solidité financière de la commune, nous avons dû nous résoudre à faire un emprunt bancaire afin de palier cette augmentation des prix, d'autant que la transformation du musée n'est pas le seul projet en cours.

2. Agrandissement du cimetière.

Ca y est, on y voit un peu plus clair.

Vous l'avez tous compris, le cimetière actuel n'est pas aux normes et commence à manquer de place. Le rachat du terrain voisin nous permet d'envisager un agrandissement et une mise aux normes avec la création d'un ossuaire (récupération des restes lors de la reprise des tombes abandonnées), d'une tombe provisoire (dépose d'un cercueil en attendant les travaux funéraires), d'une tombe communale (pour les plus indigents) et d'un columbarium.

La difficulté de ce terrain, c'est la pente et le coût de l'aménagement.

Globalement, le projet est le suivant. Dans la partie basse, l'ancien abattoir sera démoli ainsi que le mur le long du trottoir jusqu'à la maison Descours. Un parking d'environ 8 places verra le jour à cet endroit.

Pour retenir le terrain, un enrochement sera monté en plusieurs parties. Entre ces différentes parties, un cheminement PMR permettra d'accéder au nouveau cimetière.

Cela nous permettra d'installer rapidement un ossuaire afin de reprendre les tombes abandonnées de l'ancien cimetière. Certains de ces emplacements seront remis en concessions, d'autres serviront à végétaliser un peu le cimetière afin de le rendre moins triste.

Pour augmenter le nombre de places, une partie du nouveau cimetière accueillera caveaux ou tombes pleine terre le long du mur d'enceinte actuel.

Enfin, un petit parking sera aménagé en haut du cimetière pour permettre aux opérateurs funéraires et aux familles d'accéder plus facilement dans cette partie.

Voilà, j'espère avoir été suffisamment clair sur ce 2 projets vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 17 du Petit Troncy.

Pascal Touchard

L'école de Saint Bonnet le Troncy :

1. Effectifs : Les effectifs pour l'année scolaire prochaine sont de 15 élèves : 1 Toute Petite Section en janvier, 0 Petite section, 4 Moyenne Section, 2 Grande Section, 1 Cours Préparatoire, 1 Cours Élémentaire 1, 4 Cours Élémentaire 2 et 2 Cours Moyen 1.

Par conséquent il y aura 7 enfants en classe maternelle et 8 en classe élémentaire. Les effectifs permettant largement de garantir la pérennité de la classe.

2: Actions scolaires

Sortie USEP : Nous avons pu participer à une rencontre Hockey avec l'école de Ranchal à Ranchal. Les autres sorties avaient été annulées.

Rencontres du Mardi : Nous avons organisé une rencontre « Boules » avec les villageois ce qui a permis aux enfants de faire un tournoi avec une personne du village un mardi après-midi. Merci à André a aidé à l'organiser et qui a offert des récompenses à chaque élève.



Piscines : Les enfants bénéficient de sorties « Piscine » à Tarare chaque vendredi après-midi.

Merci à Madame Battu qui accompagne. Le projet financé par la COR (Piscine et transport), sera reconduit l'an prochain.

Sortie de fin d'année : Pour la sortie de fin d'année, une balade autour de St Bonnet a été proposée par Sylvie Ginet : pique-nique, connaissance des plantes et activités autour du thème des cinq sens. Merci à elle de s'être proposée pour rendre cette sortie possible.



Fin d'année : La kermesse de fin d'année a laissé place à un spectacle des enfants le vendredi 1^{er} juillet suivi d'un petit goûter que les enfants ont fabriqué partiellement.

3) Projet d'école

Le futur projet d'école est en cours de réalisation suivant 3 axes pertinents pour l'école :

- La construction du nombre pour les maternelles
- Le développement durable
- L'accès à la culture

Ce projet d'école qui se déroulera sur trois années devraient permettre la mise en place de projets, de sorties et de partenariat avec la COR et d'autres écoles.

4) Activités 2022/2023

Une sortie au parc des Loups de Courzieu aura lieu le jeudi 29 septembre.

Des après-midi jeux auront lieu l'année prochaine en relation avec les adultes du village pour renforcer la cohésion intergénérationnelle et partager autour de thèmes riches en apprentissage.

Un voyage scolaire est en cours de préparation avec l'école de Ranchal. D'une durée de 5 jours, il devrait être financé par le Sou des écoles.



Chasse réunie de St Bonnet le Troncy

Les 05 et 06 mars derniers, se déroulait l'épreuve bi-départementale de meutes sur renard.

C'est sous l'impulsion de la société de chasse de Saint Bonnet le Troncy, en association avec les sociétés de Meaux la Montagne et Saint Vincent de Reins, que ce concours était organisé pour la première fois en relation avec l'AFACCC 69. Un lourd travail d'organisation a permis d'offrir à tous, participants et public, un moment autour du chien courant et de la chasse du renard sous le signe de la convivialité et de la passion qui nous anime. Chaque visiteur pouvait ainsi suivre le concours grâce au guidage des organisateurs et prendre part aux 300 repas distribués sur ces 2 jours. La météo, pouvant être capricieuse à cette saison, a été de la partie rendant cette belle manifestation encore plus agréable.

Nous vous donnons rendez vous dans deux ans pour perpétuer cet événement qui a permis également de promouvoir un autre regard de la chasse avec des promeneurs, des habitants de la région, etc...

Une belle image de notre passion.

Rémy Echallier et Jérôme Milsonneau

MILSONNEAU Jérôme : 06.65.86.36.89

AUGAY Romain : 06.70.76.63.04

DUMAS Michel : 06.75.77.38.81

ECHALLIER Rémy: 07.78.20.51.03

ECHALLIER Pascal: 06.74.52.36.66

CHIZELLE Gerard: 06.70.88.44.72

AUGAY Daniel: 06.30.84.33.46

AUGAY Maxime: 06.66.25.04.52

CORGIER Mickaël: 06.30.60.93.46



Les mardis de St Bonnet:

Toujours présente le mardi de 14h à 17h30, l'équipe de bénévoles des mardis (Geneviève, Marie Annick et Sylvie) est heureuse de vous recevoir pour un moment de convivialité, de discussion, jeux de société, cartes, balades, boules et bien sur goûter.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, une heure ou l'après-midi.



La gym animée par Denis ou Andrée, vous attend le jeudi de 10h à 11h30.

En janvier pour la galette des rois, 4 rois et reine ont été couronnés.



Les différentes générations se mélangent pour la plus grande joie de tous.

Une rencontre pétanque a été organisée avec l'école (Voir détail école de St Bonnet).

Le 2 juin une journée balade découverte à Ranchal, a permis à 10 personnes de passer un moment agréable. Pour ceux qui seraient intéressés pour une autre journée balade faites-vous connaître aux bénévoles.



Un peu de lien:

Depuis juillet 2021, un bar associatif a ouvert à Saint Bonnet. Tenu par des bénévoles, il vous accueille tous les samedis et dimanche de 10h30 à 12h30 et le 1^{er} vendredi du mois de 18h à 22h.

Nous recherchons des nouveaux bénévoles pour les permanences. Venez nous rejoindre.

Les soirées raclette du 4 et 5 février 2022 ont été une réussite, plus de 25 personnes chaque soir, un grand merci à Emmanuel Buschi pour l'organisation et à sa

compagne ainsi qu'à Boris pour le service.

Le samedi 21 juin 2022, la fête des voisins a permis à plus de 40 personnes de se retrouver au bar associatif autour d'un mâchon pour le plus grand bonheur de tous.

Les dimanches des élections, le bar est resté ouvert toute la journée, ce qui a permis à un très grand nombre d'entre vous de passer boire un verre et d'échanger.



Le sou des écoles

Composition du bureau

Présidentes conjointes : Marjorie Delhomme et Nina Jiorgi

Trésorière : Stéphanie Battu

Secrétaire : Izia Douix

Au mois de mai le sou a organisé une vente de fleurs. Merci à tous ceux qui ont passé commandes .



Le 25 juin, la fête de la musique a réuni plus de 110 personnes autour d'une paëlla.

Bonne ambiance, musique et convivialité était au rendez vous.

Le temps n'a pas permis d'occuper le boulodrome, c'est à la salle des fêtes que la soirée a eu lieu.

Un grand merci aux parents d'élèves particulièrement à Stéphanie Battu et sa grande fille Lilou.



et à

Les conscrits - les classes en 3

Dans le Petit Tronçy de décembre 2021 nous vous annonçons qu'un groupe avait été mis en place pour organiser les festivités de la classe en 2 de Saint Bonnet.

Depuis lors, le groupe s'est étoffé. Il a contacté toutes les personnes susceptibles de participer à cet évènement et à ce jour, nous sommes environ une trentaine à envisager de la fête des classes.

Nous avons aussi créé des évènements susceptibles d'apporter une trésorerie pour faire face aux frais tels que fanfare, photographe, animation du repas et de la soirée qui suivra, achat des gibus et cocardes etc.

Ces évènements ont été au nombre de 3 :

Tenue d'une buvette à Lurcy dans le cadre du rallye de Charbonnières



Vente à emporter (barquettes de bréchets accompagnées de son gratin).

Tenue de 2 buvettes pour le tournoi bouliste de Pentecôte à Dardilly.

Ces évènements ont été couronnés de succès. Que soient remerciés ici tous ceux qui ont contribué à la tenue de ces actions.

Les festivités auront lieu le samedi 17 septembre

Toutes les personnes de classe en 2, habitants ou originaires de Saint Bonnet, sont concernés par ces fêtes.

Ceux qui n'auraient pas été contactés ou ceux qui dans un premier temps n'avaient pas donné une réponse affirmative et qui souhaitent participer peuvent contacter Christian VIGNON, le trésorier (06 74 52 97 52) ou Jean Yves LEMERLE, le président (06 30 66 17 26).

La prochaine réunion de préparation aura lieu le vendredi 22 juillet à 18h30 au local du bar associatif.

Nous sommes heureux d'inviter toute la population de St Bonnet et des villages environnants au défilé qui aura lieu dans les rues du bourg et qui sera suivi d'un vin d'honneur dans le préau du musée. Nous sommes heureux de participer à ces fêtes qui maintiennent un lien intergénérationnel dans notre village.

Nous remercions aussi par avance la classe en 3 pour l'aide qu'ils vont nous apporter dans le bon déroulement de cette journée.

La Boule du Ronçon:

Composition du Bureau / Contacts

Président : M. Bernard Vignon 06 04 09 34 31

Vice-Président : M. Christophe Noël

Secrétaire : M. Mickaël Couturier 06 72 74 29 85
mickael.couturier@laposte.net

Secrétaire adjoint : M. Nicolas Sanlaville

Trésorier : M. Frédéric Sanlaville

Trésorier adjoint : M. Julien Sanlaville

La vie des associations

Le comité des fêtes

Le Mot du Président

Comme vous avez pu le constater, cette nouvelle année 2022 a subi un changement radical au sein du Comité des Fêtes de Saint Bonnet le Troncy.

Après plusieurs décennies, le Président sortant Louis-Jo ainsi que l'ensemble des membres du bureau ont décidé de prendre une retraite « bien méritée ».

Le nouveau bureau voté à l'unanimité se compose comme suit :

André Grange	Président
Jacques Fontaine	Président adjoint
Ginette Colomb	Trésorière
Jean Yves Lemerle	Trésorier adjoint
Valérie Jacquet	Secrétaire
Béatrice Perrez	Secrétaire adjointe
Jean Michel Perrez	Membre du bureau
Brigitte Bost	Membre du bureau

Louis Jo restant Président d'honneur.

Le nouveau bureau tient particulièrement à remercier le travail effectué pendant toutes les années par l'ancienne équipe.

Bravo à eux, ils ont pu amener pendant des années un mouvement au sein du village.

A la suite, le nouveau bureau fera tout son possible pour perdurer cette association, continuer et agrandir le cercle des activités proposées.

Un grand événement se prépare le 14 août. Le traditionnel vide grenier de l'été s'accompagnera d'un marché artisanal centré sur des produits locaux. Pour ceux qui voudraient s'inscrire contacter André Grange au 06 40 63 07 31.

Nous comptons sur tous les habitants du village pour rendre cette journée la plus agréable possible à nos visiteurs et exposants.

Le comité des fêtes a besoin de votre soutien et bénévolat pour chaque organisation.

Le Président et son équipe remercient toutes les personnes qui par leur aide, font avancer les projets. Nous n'oublions pas l'ensemble des bénévoles qui a contribué à la réalisation de la randonnée pédestre. Le 15 mai 2022, 260 participants ont découvert nos chemins ainsi que le patrimoine de Saint Bonnet.



La météo à Saint Bonnet

Une station météo à Saint Bonnet le Troncy

Quand un besoin devient une passion!

Je m'appelle Raimbault Stéphane, j'habite Saint Bonnet depuis 2010.

Les hivers étant rudes, j'avais toujours une inquiétude quand je rentrais chez moi : Ne pas pouvoir monter à cause de la neige, j'habite au lotissement !

Alors l'idée m'est venu de mettre une caméra pour voir Saint Bonnet en temps réel, et voir si la route était praticable.

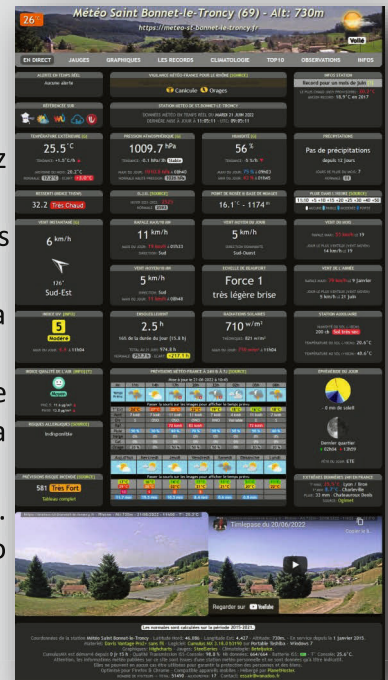
Quand je fais quelque chose, je le fais à fond. Je me suis donc formé à la météorologie et de fil en aiguille, c'est devenu ma passion !

J'ai tout développé moi-même, j'avais des notions de programmation, le site est automatique, sans fils, avec un boîtier qui reçoit les informations de la station. C'est une station semi-professionnelle.

Je fais partie du réseau info climat, réseau de passionnés de météorologie. Nous sommes environ 1000 en France, on reprend les données de météo France.

Pour consulter la météo de Saint Bonnet le Troncy :

<https://meteo-st-bonnet-le-troncy.fr/>



Voici un petit descriptif de la station.

- Marque : Davis - Modèle VP2+ sans fil
- En haut du mât : Anémomètre + Girouette (Vitesse et direction du vent)
- Boîtier noir : pluviomètre + 2 capteur sur le dessus : Sonde UV + pyranomètre (mesure de la durée d'ensoleillement)
- Coupelles blanches (à l'intérieur) : Sonde température + humidité
- 2 boîtiers blancs : Transmission sans fil avec alimentation solaire vers console réception (qui fait aussi capteur pression atmosphérique) dans mon bureau
- 2 sondes au sol (+10 cm et -10 cm) qui mesurent températures et humidité.
- Devant la maison : capteur Qualité de l'air (mesure PM2.5 et PM10).

Tout cela aux normes approchant Météo-France présent sur le site communautaire Infoclimat : <https://www.infoclimat.fr/observations-meteo/temps-reel/saint-bonnet-le-troncy/000CM.html>



Appels divers

Nouveaux habitants : Vous êtes nouvel habitant dans la commune, faites vous connaître auprès de la mairie.

Associations de Saint Bonnet le Troncy : Vous avez un message à faire passer, contactez nous pour paraître dans le prochain numéro du « Petit Troncy ».

Habitants « Mémoire » : Vous avez des histoires sur Saint Bonnet le Troncy. Quelles soient drôles ou plus sérieuses, vous vous rappelez de la construction de tel ou tel lieu, vous vous rappelez du lavoir, Partagez vos souvenirs avec les habitants de Saint Bonnet. Contactez Sylvie Ginet.



Conseil du 28 janvier 2022

EXCUSES : M. BUSCHI Emmanuel, M. PERRON Jean-Claude,

Le compte-rendu de la séance du 26 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité

1. Bilan des commissions

Voierie : L'entreprise Longin augmente son tarif horaire, passe à 65€ H.T. L'entreprise ne demande pas la prime d'astreinte. Quelques trous sur la chaussée sont apparus Chemin de Chapitel. Le curage des fossés est prévu le 30 et 31 janvier 2022.

Visite des chemins avec M. Dubuisson (COR) pour le programme voirie 2022 :

Chemin de Chapitel, Impasse des voyageurs, Route du Suchet et Route de Pizeroux (Thomas Chizelle).

Prévoir d'envoyer des courriers aux propriétaires de parcelles le long des chemins communaux, ruraux, intercommunaux pour l'égagement en vue du passage de la fibre.

Ecole : Mme Pavon est revenue. 2 enfants ont quitté l'école suite à un déménagement.

SYDER : Contacter le Syder pour la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du Musée.

2. Avancées des travaux

La commission Musée s'est réunie et a décidé : Isolation par l'intérieur, Terrasse sur pièce de restaurant d'environ 25 m², Réaménagement de la circulation du 1^{er} étage, Prévision de l'extension des réseaux jusqu'au grenier, D'après le rapport d'amiante, il existe un peu d'amiante au niveau de joints de 2 portes fenêtres.

Commission cimetière : Monsieur le Maire montre le projet cimetière en image au bureau d'étude. Les remarques faites par le conseil municipal seront envoyées à M. Vernet Carron, l'architecte.

3. Redevances d'Occupation du Domaine Public

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les installations des sociétés Orange et Enedis occupent une partie du domaine public de la commune. A ce titre, ils doivent reverser à la commune la Redevance d'Occupation du Domaine Public. Le montant de cette redevance, fixée suivant des barèmes, se monte à :

Orange : 800.64 € (2017), 826.51€ (2018), 856.90€ (2019), 876.44€ (2020), 883.49€(2021), soit un total de 4 243.98€

Enedis : 203€ (2018), 209€ (2019), 212€ (2020), 215€ (2021), soit un total de 839€

Décide à l'unanimité le paiement des RODP dues par Orange et Enedis pour l'occupation de son domaine public. Les montants sont fixés à :

4243.98 € pour Orange et 839 € pour Enedis

4. Suppression budget CCAS

Monsieur le Maire explique qu'il souhaite simplifier la comptabilité de la commune et propose de supprimer le budget annexe du CCAS.

En effet, dans un souci de simplification, la loi NOTRe (art 79) supprime désormais l'obligation pour les communes de moins

de 1500 habitants de disposer d'un budget propre au CCAS.

Les dépenses et les recettes émises au titre de l'action sociale peuvent donc être imputées directement sur le budget principal de la commune

Cette solution évite la confection annuelle d'un budget annexe, d'un compte administratif et d'un compte de gestion spécifiques pour un nombre très limité d'opérations à comptabiliser.

Pour information, la suppression du CCAS n'a aucune incidence sur le régime fiscal des dons aux collectivités.

Le conseil municipal, après avoir écouté Monsieur le Maire, délibéré et voté à l'unanimité des présents **DECIDE DE DISSOUDRE** le budget annexe du CCAS au 31/12/2021, **DECIDE DE CHARGER** Monsieur le Maire de toutes formalités et signatures.

5. Reprises des crédits budgétaires 2021 en 2022

Afin de pallier les dépenses 2022 et en attendant l'approbation du budget 2022, il est souhaitable de reprendre, tout ou partie des crédits budgétaires 2021 sur 2022.

6. Convention avec le Centre de Gestion

Le cdg69 propose un certain nombre de missions qu'il réalise, via la mise à disposition d'experts, pour le compte des collectivités et établissements publics qui le demandent. Certaines de ces missions spécifiques donnent lieu à l'établissement de convention pour la durée de la mission.

D'autres s'inscrivent dans la durée, permettant aux adhérents de faire appel aux services du CDG tout au long de l'année. Il s'agit des missions suivantes :

- Médecine préventive,
- Médecine statutaire et de contrôle,
- Mission d'inspection hygiène et sécurité,
- Conseil en droit des collectivités,
- Mission d'assistante sociale1,
- Mission d'archivage pluriannuel,
- Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes,
- Mission d'intérim.

Pour ces missions, dites à adhésion pluriannuelle, le cdg69 propose désormais la conclusion d'une convention unique, d'une durée de 3 années et renouvelable une fois.

Le processus d'adhésion est simplifié : chaque collectivité qui souhaite bénéficier d'une ou de plusieurs missions signe la convention unique. Elle choisit ensuite la ou les missions qu'elle souhaite en signant l'annexe 1. Enfin, elle signe les annexes correspondantes qui précisent les modalités de mise en œuvre des missions que le cdg69 va réaliser pour son compte.

La gestion des missions est améliorée : une fois la convention et ses annexes signées, la collectivité peut solliciter le cdg69 pendant toute la durée de la convention (3 ans renouvelable une fois). Pendant toute cette durée, elle peut décider d'adhérer à de nouvelles missions ou d'en arrêter. En cas de nouvelles adhésions, la mission sera réalisée pour la durée restante de la convention unique. Aux termes des 6 années, une nouvelle convention sera proposée.

La commune de St Bonnet Le Troncy bénéficie actuellement des missions suivantes :

- **Médecine Préventive,**

Il est proposé de poursuivre cette mission et d'adhérer à la



mission suivante :

- **Conseil en droit des collectivités.**

Le conseil municipal après avoir écouté Monsieur le Maire, délibéré et voté à l'unanimité des présents :

• **Approuve** l'adhésion à la convention unique du cdg69 pour bénéficier des missions proposées par ce dernier à compter du 1er janvier 2022 et pour une durée de 3 années renouvelable une fois par tacite reconduction et de dire que cette convention unique remplace les éventuelles conventions en cours avec le cdg69 et relatives aux missions visées.

• **Choisit d'adhérer** aux missions suivantes :

- Médecine préventive,
- Conseil en droit des collectivités

• **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention unique ainsi que ses annexes,

• **Inscrit** les crédits nécessaires à la prise en charge de ces frais au chapitre du budget prévu à cet effet.

7. Questions diverses

L'entreprise MOREL a envoyé un devis pour le remplacement de la gazinière à la salle des Fêtes. Le montant est 4800€ TTC. Le conseil valide le devis.

Conseil du 1er Avril 2022

1. Bilan des commissions :

Voierie : L'entreprise FOUGERARD a fini les chemins forestiers, Le programme voirie proposée par la COR pour 2022 est : Rue de l'église, Chemin de la Voisinée, Chemin du Gaillard, Impasse des voyageurs, Chemin de Chapitel.

Il faut prévoir des travaux vers chez M. Fontaine

Syder : Le budget 2022 a été approuvé. Le SYDER a pour projet de se lancer dans le photovoltaïque de bâtiments communaux avec rétrocession par la commune au bout de 20 ans.

2. Avancées des travaux

Commission Musée : La commission a rencontré Mme Cinquin le 8 mars. Une nouvelle réunion est prévue le 10 mai

Commission cimetière : Monsieur le Maire souhaite que les travaux commencent rapidement avec en particulier la pose d'une clôture, le terrassement du terrain et la pose d'un ossuaire qui permettra de libérer des places dans l'ancienne cimetière.

Monsieur le Maire rencontre M. Santy pour un devis d'ossuaire et voir pour devis de caveaux.

3. Organisation des élections Présidentielles :

Le conseil s'organise pour le bon déroulement des élections présidentielles

4. Garderie périscolaire :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il souhaite un changement du fonctionnement de la garderie périscolaire. Jusqu'à présent, les familles achetaient une carte de garderie périscolaire à l'avance par chèque ou espèces au Sou des Ecoles.

A partir du 1^{er} septembre 2022, les familles paieront la garderie périscolaire sur émission d'un titre de paiement. Le règlement se fera directement à la trésorerie. La facturation

aura lieu à chaque période de vacances scolaires si montant supérieur à 10 euros sinon biannuelle ou annuelle.

Le conseil municipal, après avoir écouté M. le Maire, délibéré et voté à l'unanimité, **Accepte** la modification du fonctionnement de la garderie périscolaire et **Donne pouvoir** à monsieur le Maire pour toute démarche nécessaire à cette modification.

5. Approbation du Compte administratif et du compte de Gestion 2021

Compte de Gestion 2021 : Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte est régulier

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

-**Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Compte Administratif 2021

M. le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2021 aux Conseillers Communaux

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 avec les résultats :

En Fonctionnement : 53 962,41 euros,
En Investissement : 254 347,25 euros.

6. Taux fiscaux 2022

Monsieur le Maire rappelle que les taux communaux taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie ont été modifiés en 2014.

Le conseil municipal après avoir écouté M. le Maire, délibéré et voté à l'unanimité :

Décide les taux communaux suivants :

Taxe foncière bâtie : 24.44%,
Taxe foncière non bâtie : 40.93%.



7. Subventions 2022

M. Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite accorder une subvention à chaque association de la commune ou intervenant sur la commune.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et avoir voté à l'unanimité :

Accorde une subvention d'un montant de 250 € aux associations Sou des Ecoles, Association communale de chasse, Boule du Ronçon, « Un peu de lien ».

Accorde une subvention à l'ADHA pour un montant de 675 €

Accorde une subvention à Calypso pour un montant de 525 €,

Accorde une subvention au Réseau d'Aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) d'un montant de 28 € soit 2€ par enfant,

Accorde une subvention d'un montant de 855,80 € à HVA CULTURE,

Dit que ces sommes sont prévues au budget 2022.

8. Budget 2022

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif Communal 2022 aux Conseillers Communaux

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif Communal 2022 :

En Fonctionnement : 278 256.85 euros,

En Investissement : 579 007.25 euros.

9. Informations Diverses :

Le rallye Charbonnière passera le samedi 30 avril 2022, Le critérium du Beaujolais le 9 juin 2022, Le triathlon du Lac des Sapins le 19 juin 2022.

Un audit informatique par la société SPIE a été demandé par la COR.

Le nouveau pacte fiscal proposé par la COR est approuvé.

M. Ginet informe qu'il est nécessaire de faire nettoyer des parcelles boisées communales. Le devis est de 3700€.

Monsieur le Maire présente le PCS (le Plan Communal de Sauvegarde) qu'il a rédigé. Le conseil municipal approuve ce PCS.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des anciens habitants de St Bonnet souhaitent louer une concession dans le cimetière communal.

Par faute de place, ce n'est pas possible pour le moment. Les places disponibles étant réservées aux résidents de la commune.

Conseil du 03 juin 2022

EXCUSES : M. BUSCHI Emmanuel

Approbation des comptes rendus du 28 janvier et 1^{er} avril 2022 à l'unanimité.

1. Bilan des commissions :

Le Syder a envoyé une proposition tarifaire pour le branchement de l'antenne relais : le conseil municipal est contre le paiement de ce branchement, c'est au fournisseur et poseur de l'antenne relai qui doit payer.

2. Avancées des travaux :

L'entreprise Fougerard interviendra pour le fauchage des chemins communaux aux environs le 20 juin.

En attendant, le cantonnier fauche les points stratégiques.

La commune est propriétaire de l'ancien terrain de monsieur Gautheret situé route de Saint Nizier à la sortie du bourg. Le mur de soutènement situé route du Ronçon est en très mauvais état et nécessite une intervention. Un programme de débroussaillage et de scellement des pierres est envisagé.

Le bouchage des nids de poule va être entrepris.

Monsieur, le Maire informe l'assemblée que des poteaux SFR sont tombés ou qui penchent dangereusement sur la voie publique. Il a contacté SFR par téléphone et surtout email mais pour l'instant nous restons sans réponse ou action de leur part.

Transformation du Musée : Mme Cinquin lors de la dernière réunion de la commission a apporté les derniers plans.

Le conseil valide les plans intérieurs.

Pour l'extérieur, les gradins et la terrasse sont validés. Cependant la terrasse fera partie de la phase 2 des travaux, ce que regrettent quelques membres.

Au Cimetière : M. le Maire reçoit l'entreprise Mongoin - Lardet pour obtenir un devis de démolition de l'abattoir et de l'aménagement de la partie basse (Enrochement, chemin PMR et parking)

3. Prêt Bancaire :

Entre le devis initial pour les travaux de transformation du musée et le devis réactualisé au mois de mai, le montant des travaux a fortement augmenté (+40% lié à l'évolution des cours des matériaux).

Concernant le financement, M. le Maire informe les conseillers qu'il a modifié sa demande de subventions et qu'il va être nécessaire de recourir à l'emprunt.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et voté à l'unanimité, **Approuve** le recours à l'emprunt sur la base de 200 000€ sur 20 ans, **Autorise** M. le Maire à effectuer des demandes relatives à cet emprunt.

4. Organisation des élections législatives

L'organisation des élections législatives reste la même que les élections Présidentielles.

5. Achat de matériels pour le cantonnier

M. Jean-Philippe GINET a eu un entretien avec M. Laurent BURNAND.

M. Laurent BURNAND demande d'avoir du matériel tel qu'une tondeuse-débroussailleuse, une remorque etc....

M. le Maire souhaite revoir la question en septembre.

6. Centre de Gestion :

M. le Maire informe l'assemblée que le taux de cotisation de l'assurance groupe pour les agents titulaires c'est-à-dire cotisant à la CNRACL est modifié à compter du 1^{er} janvier 2022 ; Il passe à 6.76%.

Extraits des Comptes-rendus du conseil (4)

7. Décision Modificative :

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une modification d'un compte budgétaire doit être effectuée suite à la demande de la Trésorerie de Tarare :

Il faut effectuer un mouvement de crédit comme suit :

Réduction du compte budgétaire 2182/040 pour un montant de 15 000€

Augmentation du compte budgétaire 2182/21 pour un montant de 15000€

M. le Maire indique que ce mouvement de crédit n'a pas d'impact sur le budget de la commune.

Le conseil municipal après avoir écouté et voté à l'unanimité :

Autorise ce mouvement de crédit de 15 000€

8. Questions et Informations diverses :

La journée de la résistance aura lieu le 26 juin à 8h45 au Monument aux morts puis au lieu-dit Barbery. Jean Pierre Dumontet offre le verre de l'amitié à l'issue

Devant le mini stade : Est-il possible d'inverser le sens de priorité ? M. le Maire indique que c'est possible.

La demande de ralentisseur à l'entrée de la commune côté St Vincent de Reins est réclamée. M. le Maire va se renseigner.

Mme Braillon demande qu'un point d'eau soit mis en place en

haut du cimetière : M. le Maire informe que les travaux nécessaires sont importants et qu'il va se renseigner.

Conseil du 12 juillet 2022

1. Prêt bancaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a contacté plusieurs organismes bancaires afin de comparer les conditions de prêt bancaire aux collectivités.

Il précise également que le taux d'usure (taux d'intérêt maximum applicable) évolue chaque mois à la hausse.

La Banque Postale : Ne prête plus aux collectivités à taux fixe au-delà de 3 ans.

Crédit agricole : propose 100 000€ au taux de 2,75% dur 10 ans ou 2,83% sur 15 ans.

Crédit mutuel : propose 200 000€ au taux de 1.75% sur 20 ans

Après avoir débattu et analysé les offres dans leur intégralité, le conseil municipal, à l'unanimité,

Décide de choisir l'offre du Crédit Mutuel, **donne pouvoir** à monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à cet emprunt.

2. Questions diverses : Néant

Informations

Que suis-je ?

Je serai bientôt fixée à un massif béton.

Je suis située entre l'Allier et la route de Renard au milieu de la forêt.

Il paraît que ma présence est très attendue.

Je dois normalement répondre aux besoins de Chevelas, du bourg et de Cambry.

Je suis... Je suis... La future antenne relais de téléphonie mobile.



Les travaux de l'antenne relais située vers la Croix Mercier au dessus de l'Allier ont commencé.

Ils sont pris en charge par l'entreprise Bouygues Télécom pour le compte des 3 opérateurs.

Nous espérons son fonctionnement pour la fin de l'année.

Un bar associatif a vu le jour. Pour information, il est ouvert tous les samedis et dimanches matin de 10h30 à 12h30 et le 1er vendredi du mois de 18h30h à 22h.

« **L'Épicerie c'est ici** » est présente tous les lundis matin de 9h30 à 11h30 proche du monument aux morts..



Depuis le 01 février 2022, les consignes de tri ont changé. Désormais TOUS les emballages vont dans la poubelle Jaune.

Vraiment Tous? OUI, sauf les emballages en carton brun (carton de livraison de vente par correspondance).

En effet, lorsque des cartons bruns sont repérés par les services de recyclage des emballages légers, la benne entière est envoyée à l'incinérateur. Le résultat est simple : au lieu de gagner de l'argent avec le recyclage, la collectivité en perd. Le coût de l'incinération est supérieur à 200€ la tonne et ne cesse d'augmenter.

Pour éviter cela, les déchets bruns vont à la déchèterie.

Pour les petits dépôts, la commune a mis à disposition une benne pour déposer vos cartons bruns. Cette benne est vidée régulièrement et les cartons amenés à l'entreprise de recyclage PERRAS à Magny par notre cantonnier.

ENFIN Affichez-moi dans votre cuisine!
TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

LES EMBALLAGES

bouteilles et flacons en plastique

pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène

emballages métalliques

cartonnettes

briques alimentaires

ne pas imbriquer les emballages

gros cartons d'emballages

piles

jouets cassés

En vrac

Sytraival DES DÉCHETS RÉINVENTÉS

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Quelques observations faites sur ces dernières semaines dans les différents containers d'ordures ménagères ou d'emballages.

Dans les ordures ménagères :

- Des énormes sacs poubelles contenant de nombreux pots de confitures pleins, trop lourds pour être sortis du bac.
- Des sacs contenant des restes de placoplâtre.

Dans les emballages :

- Une palette en bois avec le carton d'emballage et le polystyrène d'une gazinière.
- De nombreux cartons bruns que le cantonnier doit enlever

Benne à verre :


- Des packs de bière vides déposés devant la benne.

Vu l'évolution des tarifs de traitement des déchets, il faudra s'attendre à des augmentations de la TEOM, (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qui est un pourcentage de la taxe foncière bâtie.

Les incivilités de certains vont coûter cher à Tous !

Merci d'être vigilant !





Divers

H V A Culture

HVA Culture est une association dont le but est de développer la culture dans le territoire de l'ancienne communauté de communes de la Haute Vallée d'Azergues, dont Saint Bonnet faisait partie.

A travers différentes manifestations, les habitants du territoire se retrouvent pour partager des moments de détente autour d'un concert, d'un film ou d'autres plus originales.

Retenez vos dates 2022 : pour (informations complémentaires dévoilées en août)

- Dimanche 18 septembre : Troc de plantes et visite d'une scierie avec exposition des œuvres créées par nos artistes locaux, sur Poules les Echarmeaux;
- Dimanche 23 octobre à l'aire de jeux de Grandris : Jouez avec le vent, démonstrations et ateliers de cerfs volants + concert de Lyon Métropole Orchestra (50 musiciens)
- 16 -17 ou 18 novembre spectacle d'improvisation "La boîte de Pandore" dans le cadre de Tournée Générale proposée par la Cor.
- Samedi 26 novembre "Le sens du Ridicule" salle des mille club de Lamure sur Azergues .Deux comédiens débarquent sur scène, sous le même nom que Raymond Devos et veulent interpréter des sketches connus de l'auteur. Sauf qu'ils prétendent tous deux, être le vrai Raymond Devos. Mais lequel ? Ils provoquent le public en semant le trouble avec un show d'humour hors norme. Ces 2 artistes déjantés mèneront le spectacle tambour battant en interactivité avec le spectateur.
(Atelier possible dans votre commune environ 1H sur les mots et leur signification possible en jouant sur leur définition le vendredi 25 novembre sur inscription.)
- Dimanche 4 décembre "Ah ces idiots qui osent rêver" salle de spectacle de Chambost Allières - L'histoire de ELLE et LUI comédie romantique à l'américaine, en prime une exquise séquence de claquettes... Idéal pour commencer vos fêtes de Noël.

Plus de détails sur le site de HVA culture : <https://hvaculture.jimdofree.com>

Nadine Pasquier, Présidente HVA Culture
Tél : 06 78 40 32 59



Dates à retenir à St Bonnet

14 août 2022 : Fête du village, vide grenier, artisanat, concours de boule, buvette, plateau repas.

17 septembre 2022 : Fête des Classes en 2 , défilé, repas, vin d'honneur.

16 Octobre 2022 : Repas des anciens

11 Novembre 2022 : Commémoration de la « victoire et de la paix » et « hommage à tous les morts pour la France » des conflits anciens ou actuels. La commémoration est suivie du verre de l'amitié.

12 Novembre 2022 : Concours de Belote du CCAS

Tous les **mardis après-midi** : Les rendez vous du mardi 14h00 - 17h30 - Bar associatif.

1er vendredi du mois : Jeux de cartes, lecture, rencontres de 18h30 à 22h00. Bar associatif. Ouvert en plus des samedis et dimanche de 10h30 à 12h30

Etat civil.

Naissances : **Marie CHIZELLE**, le 11 février 2022.
Camille EVARISTO, le 27 juin 2022.

Décès : **Yvette DESSEIGNE**, le 28 janvier 2022.
Amédée BALLAGUY, le 28 mars 2022.

Informations pratiques.

Secrétariat de Mairie

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 8h30 à 11h30, 13h30 à 17h00
- Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30

Permanences du Maire ou des adjoints

Le samedi matin de 10h à 11h ou sur rendez-vous.

Location des installations communales

Salles des fêtes : 200 € + 50€ ménage (habitants) ou 300 € + 50 € ménage (extérieurs).

Boulodrome : accès au terrain gratuit (réservation conseillée pour les groupes).

Local du boulodrome: 50€ (habitants) ou 100 € (personnes extérieures). Gratuit pour les associations de St Bonnet.

Abri du musée : Gratuit mais réservation obligatoire.

Déchetterie de St Nizier D'Azergues

Contact : 04 74 02 01 51

HORAIRES .

Lundi : 14h - 17h30

Jeudi: 9h - 12h

Mercredi : 9h-12h / 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h / 13h- 17h30

Trésorerie

Centre des impôts de Tarare

22 rue Etienne Dolet

69170 Tarare

Tél : 04 74 63 03 53

Transport à la demande

Pour bénéficier du transport à la demande, vous devez vous inscrire en remplissant un dossier.

Une fois la demande acceptée, vous achetez vos tickets et vous appelez un numéro pour être pris en charge.

Renseignements en mairie et auprès de la COR.

Mairie de Saint Bonnet le Troncy :

Téléphone : 04 74 02 02 20

Fax : 04 74 04 75 82

Courriel : mairie@saintbonnetletroncy.net

Site web : www.saintbonnetletroncy.net

Comité de rédaction :

Pascal Touchard - Sylvie Ginet - Marie-Annick Bonnet

Prochain numéro du Petit Troncy : Décembre 2022